

CONTRAT DE RESERVATION DES GITES « LA PETITE CREUSE »
Le Chassin - 23270 Bêtète

Cher Client,

**L'hébergement que nous vous proposons se compose de 3 gîtes . Capacité totale = 18 personnes+2BB
TOUS TROIS PEUVENT ETRE LOUÉS ENSEMBLE OU SEPARÉMENT .**

- La Jacquotte : capacité = 4 personnes
 - La Madeuse : capacité = 8 à 12 personnes
 - Emma : capacité = 2 personnes
 - 2 Salles d'activités comprenant : 1 salle de réunions et 1 salle pour repas : capacité = 20 personnes
- Espace détente avec piscine et Sauna

Personne à contacter : Eve

06 58 37 17 04

info@lapetitecreuse.com

www.lapetitecreuse.com

à MM.....

Adresse.....

.....

CP Ville

Tel. Fixeportable.....

e.mail

Gîte(s) choisi(s) :

La Jacquotte

La Madeuse

Emma

2 Salles d'ActivitéS

(Coche les cases correspondantes)

Nombre de personnes :

.....Adultes

..... Enfants de 2 à 14 ans

..... Bébés moins de 2 ans

Dates de votre séjour :

Du..... Arrivée entre **16h et 18h** audépart avant **10h**.

(les locations vont du samedi au samedi, sauf arrangement préalable).

Prix de votre séjour :Euros **Acompte 50 % :**Euros

Charges :

EDF sur consommation. Relevé du compteur à l'arrivée et au départ (sauf Emma).

En option :

- **Location des 2 salles d'activités avec espace cuisine :** 150 € / jour

- **Frais de Ménage :** La Jacquotte 60€ - Madeuse 100€ - Emma 30 € - salles d'activité 30 €

Si l'option n'est pas prise, le gîte devra être rendu dans l'état de rangement et de propreté où il a été remis à l'arrivée.

- **Location du linge de maison :** (cocher l'option qui vous intéresse)

Ensemble draps/taies d'oreiller : 12 € par lit

Serviettes de Toilette et torchons : 1€ pièce

Chèque à établir à l'ordre de : Mme Annie SCHNELL - envoyé à : LA PETITE CREUSE , le Moulin Farat 36160 VIJON

Dépôt de garantie : à remettre à l'entrée dans les lieux : 1000€ par gîte ou salles d'activités. Cette somme sera rendue lors du départ après état des lieux, sous réserve qu'il n'y ait aucun dégât ou casse; dans le cas contraire, les dégâts seront évalués d'un commun accord et déduits. Si nécessaire, le chèque ne sera renvoyé que sous 48 heures.

Ce contrat prendra effet à réception d'une copie de ce document dûment signée, accompagnée du chèque de réservation de 25% de la location.

(A retourner sous 3 jours après quoi la réservation ne sera plus garantie).

À l'entrée dans les lieux, le solde du prix du séjour sera réglé ainsi que les options choisies, la taxe de séjour acquittée (0,88€/jour/adulte) due depuis le 1er janvier 2018.

Le chèque de caution sera remis et conservé au dossier jusqu'à l'état des lieux de départ.

Je soussigné Déclare être d'accord sur les termes du contrat après avoir pris connaissance des conditions générales & particulières de vente figurant en annexe du présent document. (signature précédée de « lu et approuvé »)

Le

Signature du propriétaire (ou son représentant)

Signature du locataire